

Présentation

Ce bulletin présente le portrait général des résultats financiers de fabriques de paroisse en 2006. En page 3, il y a un tableau sur la précarité financière des fabriques. En page 4, les responsables de la comptabilité et les trésoriers des fabriques sont invités à lire les remarques générales sur les rapports financiers.

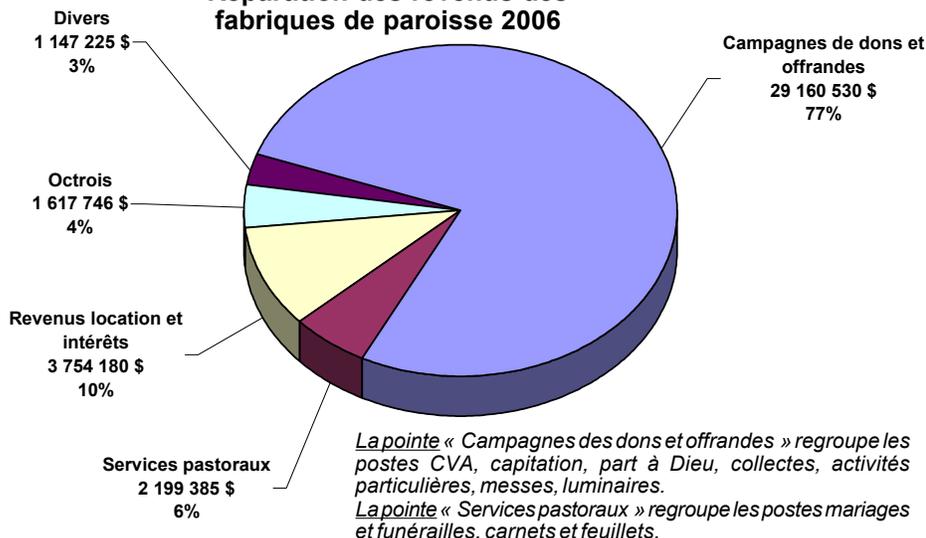
De plus, les fabriques reçoivent avec ce numéro, les documents suivants :

- 1- Le comparatifs des cinq dernières années sur les opérations de leur fabrique, des comptes en fiducie et le comparatif du cimetière ;
- 2- Le sommaire des états comparatifs des cinq dernières années de l'ensemble des fabriques ;
- 3- La mise à jour du sommaire du Cahier des membres de l'Assemblée de fabrique.

Les états des résultats de la Corporation de l'Archevêque catholique romain de Québec ne sont pas disponibles pour l'instant. Ils seront communiqués dans la revue Pastorale Québec, en août prochain.

Rémy Gagnon, responsable du Département des fabriques

Répartition des revenus des fabriques de paroisse 2006



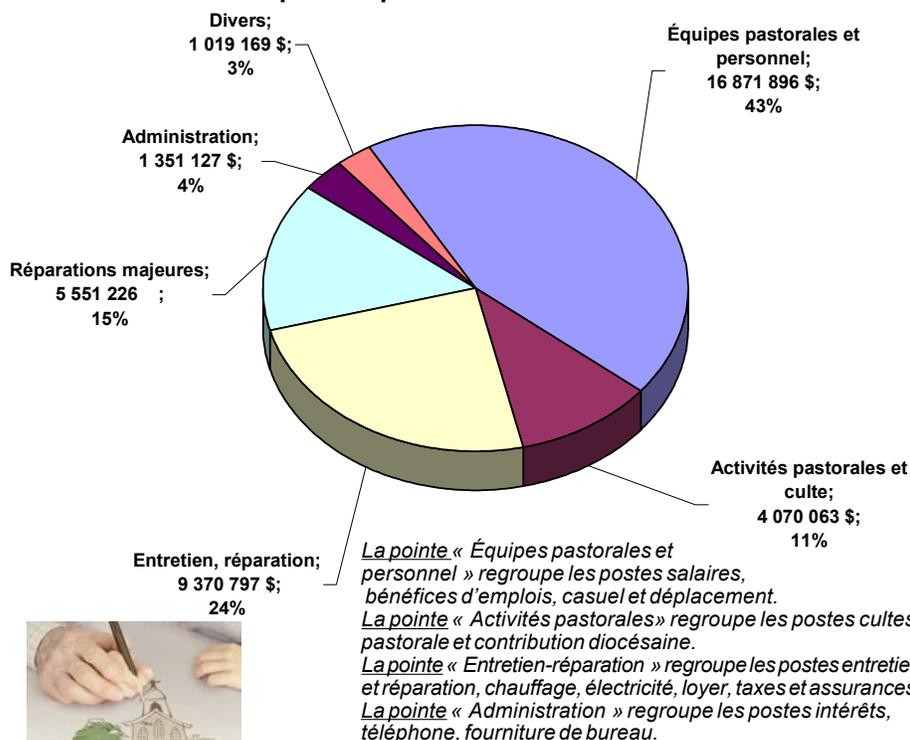
Portrait général

Le nombre de fabriques en 2006 est de 219, 120 desservent des paroisses de moins de 2000 personnes de population, 42 entre 2000 et 5000, 37 entre 5000 et 15000 et 20 de plus de 15000.

111 fabriques ont un budget d'opération de moins de 100 000 \$ par année, 79 entre 100 000 \$ et 300 000 \$, 20 entre 200 000 \$ et 500 000 \$ et 9 ont un budget de plus de 500 000 \$.

En janvier 2006, en plus des prêtres qui sont curés, 1507 bénévoles sont engagés dans les assemblées de fabriques et dessertes: 160 à la présidence, 1314 comme marguilliers et marguillières et 33 comme syndics de desserte.

Répartition des dépenses des fabriques de paroisse 2006



Situation financière

La situation financière des fabriques du diocèse est stagnante. Les résultats de 2006 présentent un déficit combiné de 355 000 \$. En excluant les 38 fabriques qui ont un déficit en relation avec des investissements sur leur immeuble pour 2 M \$, il y a un total de 38 autres fabriques (17,35%) qui connaissent un déficit d'opération régulière pour un déficit combiné de 411 000 \$.

Cette situation est précaire. La tendance des postes budgétaires a peu varié depuis 1997. Les revenus généraux n'augmentent pas et les dépenses sont maintenues en fonction des revenus disponibles. Les revenus ont augmenté de 2,76 %, soit un montant de 1 019 018 \$ et les dépenses ont augmenté de 3,83 %, soit un montant de 1 409 191 \$.

Donnons
cette **Foi!**

Revenus

Les revenus généraux ont augmenté de 1 M \$ (+2,76 %) p/r à 2005, principalement au poste des octrois et subventions en augmentation de 875 884 \$. Les campagnes de dons et offrandes représentent 77 % des revenus des fabriques de paroisse. Les dons,



en 2006, ont diminué globalement de 70 000 \$ (-0,24 %) par rapport à 2005. La capitation a très légèrement augmenté. Elle est de l'ordre de 6,3 M \$. Les collectes diverses de fonds n'ont pas varié et sont à environ 7,1 M \$. La C.V.A. n'a pas varié et est de 7,6 M \$. Les revenus de dons en 2006 de 90 fabriques ont augmenté, 72 ont diminué et 57 sont demeurés stables.

Les revenus des services pastoraux (mariages, funérailles, carnets et bulletins) ont diminué (-5,87 %) par rapport à 2005. Les revenus de location et d'intérêts se chiffrent à 3,7 M \$, en augmentation de 7,68 % par rapport à 2005.

Dépenses

Les dépenses globales ont augmenté par rapport à l'année 2005 de 1,4 M \$ (+3,83 %). C'est le poste de dépenses des travaux majeurs qui explique principalement cette augmentation avec une augmentation de 1 M \$ (+22,74 %) soit de 4,5 M \$ en 2005 à 5,5 M \$ en 2006. 122 fabriques ont fait des réparations majeures pour un total de 5 551 226 \$ comparativement à 103 fabriques en 2005 pour 4 522 898 \$.

Les dépenses affectées aux salaires ont augmenté de 110 179 \$ (+0,66 %). L'étude statistique des budgets 2007 indique que le personnel en pastorale représente 40,4 % de la masse salariale nette et que le personnel de bureau et de soutien des fabriques est de 59,6 %. Les salaires des équipes pastorales et du personnel, et les activités pastorales et de culte, représentent 56 % des dépenses.

Les frais reliés à l'énergie, aux assurances et à l'entretien-réparation du parc immobilier des fabriques ont augmenté de 139 987 \$ (+1,52 %) et représentent 25 % des dépenses. En ajoutant les travaux majeurs (15 %), le parc immobilier représente 40 % des dépenses globales.

Résultats

Ensemble, les 219 fabriques ont un déficit d'exploitation de 355 212 \$. 143 de 219 fabriques présentent des résultats avec un surplus d'opération régulière.

38 autres fabriques ont un déficit technique en raison de travaux majeurs payés à même l'exercice financier de l'année, ce qui signifie que leurs résultats d'opération régulière seraient positifs.

Enfin un autre groupe de 38 fabriques ont un déficit des opérations régulières pour l'année 2006. Ce nombre était de 52 en 2005 et de 49 en 2004. Ceci peut paraître rassurant, mais plusieurs fabriques ont réussi avec peine à avoir un surplus.



Le tableau ci-contre décrit, par catégorie de population, les 38 fabriques ayant un déficit réel d'opération régulière.

Réserve

La réserve nette de l'ensemble des fabriques a augmenté, passant de 33,8 M \$ à 34,5 M \$. Cette augmentation de 730 818 \$, combinée avec le déficit général d'opération de 355 212 \$ s'explique par la vente d'actif pour 700 000 \$, le transfert de fonds recueillis ou constitués pour les immeubles et les orgues pour 380 000 \$.

A la fin de l'an 2006, un groupe de 207 fabriques avaient des réserves de l'ordre de 35 508 282 \$. La réserve de 142 fabriques a augmenté et celle de 77 a diminué. 12 fabriques ont une dette combinée de 982 434 \$.

Le ratio général au plan diocésain "réserve/revenus" est de 0,91, ce qui signifie que les fabriques ne pourraient maintenir théoriquement leurs activités que pendant 11 mois seulement sans aucun apport de revenus.

Placements et emprunts

Les placements sont de 32,1 M \$, en augmentation de 664 267 \$ par rapport à 2005. Les emprunts de l'ordre de 2,7 M \$ ont augmenté de 948 590 \$.

Cimetières

184 cimetières sont administrés par les fabriques. 129 ont connu un surplus d'opération et 55 un déficit. Combiné, ce déficit est de 83 136 \$ en 2006. Les revenus d'intérêts totalisent 470 810 \$, les frais d'entretien s'élèvent à 463 189 \$ et les travaux majeurs sont de 374 483 \$. Les placements sont de 3 511 086 \$ et les emprunts des 1 026 772 \$.

Le fonds d'entretien en fidéicommiss "cimetière à long terme" est de 11 776 959 \$ en 2006

Autres fonds

Les autres fonds sont destinés à diverses fins et appartiennent aux fabriques. Ces fonds totalisent 2 031 698 \$ en 2006.

Tableau des fabriques "population et déficit"				
Population	Nombre total de fabriques par population en 2006	Nombre de fabriques avec déficit d'opération courante (sans aucune réparation majeure) en 2006	% par rapport au nombre de fabriques de la même catégorie	% par rapport au nombre total des fabriques du diocèse
Catégories				
500 et moins	14	6	42,86%	2,74%
501 à 1000	54	10	18,52%	4,57%
1001 à 2000	52	10	19,23%	4,57%
2001 à 3000	23	4	17,39%	1,83%
3001 à 5000	19	4	21,05%	1,83%
5001 à 9000	21	2	9,52%	0,91%
9001 à 15000	16	0	0,00%	0,00%
15001 et plus	20	2	10,00%	0,91%
Totaux	219	38		17,35%



Précarité financière des fabriques

En regardant les données des sept dernières années, nous constatons que 137 fabriques sur 219 ont connu ou connaissent une situation de précarité dans les sept dernières années. **29 d'entre elles ont régulièrement un déficit d'opérations.** Le tableau ci-bas, présente un portrait par région pastorale.

Régions pastorales	Nombre de fabriques en difficulté sur le nombre de fabriques par région avec %	Nombre de fabriques par région	Nombre de fabriques avec déficit opérations régulières. 2006	Nombre de fabriques avec revenus de dons en diminution	Nombre de fabriques n'ayant pas de réserve	Nombre de fabriques avec réserve en diminution	Nombre de fabriques ayant entre 3 et 6 déficits d'op. rég. dans les 7 derniers exercices financiers	Nombre de fabriques annonçant un budget 2007 déficitaire
Amiante/Lotbinière/Bois-Francis	21 fabriques sur 41, soit 51,22%	41	8	11	2	11	8	5
Charlevoix/Orléans	19 fabriques sur 32, soit 59,38%	32	2	14	2	7	6	2
Beauce	38 fabriques sur 47, soit 80,85%	47	13	23	1	20	3	3
Portneuf/Lorette/Louis-Hébert	28 fabriques sur 37, soit 75,68%	37	7	8	1	18	5	6
Québec-Centre/Limoilou/Laurentides	14 fabriques sur 20, soit 70,00%	20	5	7	3	11	3	3
Rive-Sud	17 fabriques sur 42, soit 40,48%	42	3	9	2	10	4	4
Totaux	137 fabriques, soit 62,56 %	219	38	72	11	77	29	23

Les fonds en fidéicommiss sous la garde du curé des messes et des dépôts funéraires

La tendance générale depuis 1997, du fonds des messes et du fonds « dépôts funéraires » est à la baisse. Le fonds des messes est de 1,1 M \$. Le fonds dépôts funéraires est de 3,4 M \$ en 2006.



Nombre d'églises avec deux sources d'énergie pour le chauffage dont l'électricité

75 fabriques avaient au 31 mars 2006, 81 églises inscrites au régime de tarification BT d'Hydro Québec. La fin du régime de tarification BT a représenté une moyenne de 35,74 % d'augmentation des dépenses consacrées au coût d'énergie pour le chauffage pour ces fabriques.

La contribution diocésaine des fabriques.

La contribution des fabriques à la Corporation de l'Archevêque catholique romain de Québec en 2006 est de 2 211 843 \$ soit une augmentation de 1,06 % p/r à 2005. La majorité des fabriques profite de l'escompte prévu au décret. Depuis 1997, la somme recueillie pour l'oeuvre pastorale de l'Église au plan diocésain est demeurée la même. Celle-ci assure le financement en moyenne de 43% des dépenses pour les activités diocésaines. Rappelons qu'elle est à taux fixe depuis l'an 2000, par période de trois ans. **CM (06) 08**

Le Fonds d'assistance aux fabriques

Le but de ce Fonds est d'aider de diverses façons, les fabriques de paroisse. Ses membres sont : Mgr Jean-Pierre Blais, v.g., Claude Laliberté, d.p., président, André Desrochers, Réal Fortin, Yvon Bussièrès et Rémy Gagnon, secrétaire du comité.

Au 31 décembre 2006, le capital du fonds est de 8,3 M \$. L'aide aux fabriques est répartie sous forme de prêts et d'aide directe et indirecte.

Pour les prêts, 12 fabriques avaient ensemble des prêts au fonds pour un solde total de 812 000 \$.

L'aide directe aux fabriques, en 2006, se répartie principalement de la façon suivante : 276 146 \$ en aide directe et indirecte pour les fabriques, 20 000 \$ sous forme de subvention pour la réalisation de 21 carnets de santé sur le territoire de la ville de Québec, 48 000 \$ pour la campagne "média" de sollicitation de dons de mai 2005, 38 500 \$ pour le service-conseil pour les campagnes annuelles de sollicitation et sur le programme de dons planifiés, et 150 000 \$ pour le déficit actuariel du Fonds de retraite des employés laïcs (part des fabriques employeurs).



	2005	2006	2006 PR à 2005
REVENUS			Augmentation ou diminution en \$ et en %
O/A	7 575 901	7 579 811	
COLLECTES ET BANCS	7 100 278	7 095 541	
CAPITATION	6 175 030	6 334 519	
PART DE DIEU	943 340	973 709	
DONS ET SOUSCRIPTIONS	4 004 878	3 861 844	
ACTIVITES PARTICULIERES	1 506 716	1 402 969	
MESSES ANNONCEES	894 890	880 287	
LUMINAIRE	1 028 771	1 031 850	
Campagnes de dons et offrandes	29 229 804 \$	29 160 530 \$	-69 274 \$
% par rapport aux revenus	79,30%	76,98%	-0,24%
MARIAGES	264 562	229 688	
FUNERAILLES	1 826 328	1 695 100	
PRIONS ET FEUILLETS	245 691	274 597	
Services pastoraux	2 336 581 \$	2 199 385 \$	-137 196 \$
% par rapport aux revenus	6%	5,81%	-5,87%
INTERETS	1 161 177	1 367 759	
LOCATION	2 325 168	2 386 421	
Revenu locations et intérêts	3 486 345 \$	3 754 180 \$	267 835 \$
% par rapport aux revenus	9%	9,91%	7,68%
OCTROIS, SUBVENTIONS	741 862	1 617 746	
Octrois	741 862 \$	1 617 746 \$	875 884 \$
	2%	4%	118,07%
DIVERS D'OPERATIONS	1 065 456	1 147 225	
Divers	1 065 456 \$	1 147 225 \$	81 769 \$
% par rapport aux revenus	3%	3,03%	7,67%
TOTAL REVENUS	36 860 048 \$	37 879 066 \$	1 019 018 \$
			2,76%
DÉPENSES			
SALAIRES	13 032 694	13 121 393	
BÉNÉFICES D'EMPLOI	1 921 265	1 901 069	
CASUEL	1 190 759	1 207 355	
DEPLACEMENTS	616 918	642 079	
Équipes pastorales et personnel	16 761 636 \$	16 871 896 \$	110 260 \$
% par rapport aux dépenses	46%	44%	0,66%
CULTE ET PASTORALE	1 902 007	1 858 220	
CONTRIB.DIOCESAINE	2 188 589	2 211 843	
Activités pastorales et culte	4 090 606 \$	4 070 063 \$	-20 543 \$
% par rapport aux dépenses	11%	11%	-0,50%
ENTRETIEN ET REPAR. COURANT	2 871 970	3 072 306	
CHAUFFAGE	3 705 817	4 016 785	
ELECTRICITE	1 355 158	1 186 205	
LOYER, ASSURANCES, TAXES	1 297 865	1 095 501	
Entretien, réparation	9 230 810 \$	9 370 797 \$	139 987 \$
% par rapport aux dépenses	25%	25%	1,52%
Réparations majeures	4 522 898 \$	5 551 226 \$	1 028 328 \$
% par rapport aux dépenses	12%	15%	22,74%
TELEPHONE	412 053	431 401	
Fournitures de bureau	841 732	805 828	
INTERETS, FRAIS DE BANQUE	85 738	113 898	
Administration	1 339 523 \$	1 351 127 \$	11 604 \$
% par rapport aux dépenses	4%	4%	0,87%
DIVERS D'OPERATIONS	881 771	1 022 194	
Dépenses REMBOURSABLES	-2 157 \$	(3 025)	
Divers	879 614 \$	1 019 169 \$	139 555 \$
% par rapport aux dépenses	2%	3%	15,87%
TOTAL DEPENSES	36 825 087 \$	38 234 278 \$	1 409 191 \$
			3,83%
SURPLUS OU DEFICIT D'OPERATIONS	34 961 \$	-355 212 \$	

Remarques générales sur les rapports financiers 2006

Par Rémy Gagnon

1- Publication aux paroissiens et paroissiennes

Quelques fabriques hésitent encore à publier leurs états financiers (bilan et états des résultats) au plus tard le 28 février de l'année en cours. Cette obligation n'est pas une directive diocésaine **mais une exigence de la Loi sur les fabriques à l'article 32.**

2- Achats, travaux et investissements majeurs

Les dépenses à inscrire au poste 690 sont des achats importants ou des travaux de plus de 3 000 \$. En deçà de ce montant, inscrire aux autres postes selon le type de dépenses. Plus de détails dans le document CM-Infos sur la page Internet du département.

3- Comptabilité d'exercice

Toutes les fabriques ont avantage, si cela n'est pas déjà fait, à passer à la comptabilité d'exercice au lieu de celle de caisse. Ceci est encore plus nécessaire pour les fabriques ayant des opérations financières du plus de 100 000 \$ par année. Grâce à la comptabilité d'exercice, les administrateurs sont mieux informés de la santé financière de leur organisation. Le logiciel comptable permet tout à fait de la faire. Il s'agit d'activer les modules de compte à payer et compte à recevoir. Consulter votre comptable pour les principes comptables et le Département de l'informatique pour l'utilisation du logiciel.

4- Constitutions d'un fonds pour des projets futurs

Des fabriques constituent régulièrement un fonds pour la réalisation d'investissements majeurs (orgues, réparations majeures, etc.) à l'aide de souscriptions.

Pour les fins comptables, le Département des fabriques vous demande de procéder ainsi :

- Entrée de fonds : Inscrire au poste de revenus de dons " 340 " ou " 350 ", s'il s'agit d'un subvention, au poste " " 490 "
- Si les fonds recueillis pour un projet ne seront dépensés que dans les prochaines années, à la fin de décembre, avant la fermeture de l'année financière, précisez au bilan " Avoir du propriétaire " " 290 ", un sous-poste indiquant la destination comptable de cet argent : ex. : 290.1 fonds pour l'achat de l'orgue.

Lors de la réalisation du projet ; procédez ainsi :

- Sortie de fonds : Inscrire au poste de dépenses appropriés, (ex. : achat de l'orgue " 690.1 "
- Diminution au bilan " Avoir du propriétaire " " 290 ", du sous-poste qui indique le fonds de l'achat de l'orgue " 290.1 ".

5- Travaux et achats majeurs sans autorisation préalable et spécifique de l'Évêque

La Loi sur les fabriques à l'article 26,a et g, est claire sur cette question. La règle de base est que pour un même projet de plus de 15 000 \$ ou un projet non prévu au budget de la fabrique approuvé, cette autorisation est obligatoire au plan civil pour éviter tout problème juridique (contrats, garanties, etc.). 17 fabriques n'ont pas eu cette autorisation en 2006 pour la réalisation de projets.

De plus il est obligatoire pour tous travaux ou achats qui concernent l'aménagement du lieu de culte (nef, chœur et sanctuaire), la sécurité et l'usage public des lieux ou les exigences légale de la Loi sur les biens culturels du Québec, d'obtenir les autorisations requises de l'Évêque.

Communiquez toutes ces résolutions pour fins d'approbation de l'Évêque au Département des fabriques.

6- Le poste " 400 "

Quelques fabriques inscrivent à même le poste de revenus " 400 ", les dépenses liées à l'abonnement des carnets " Prions en Église ". Cette façon de faire est inadéquate. Inscrivez les dépenses au poste " 540 ".

7- Les postes " divers, 490 et 680 "

Les postes divers (revenus ou dépenses) doivent être utilisés que pour des revenus ou dépenses exceptionnelles et non récurrentes. Demandez à votre comptable de s'assurer que cette famille de postes soit utilisée avec parcimonie...